

Annexe 2 : Equipements & travaux éligibles au titre du FTA

Liste des travaux éligibles équipements compris	Liste des équipements éligibles
1. Cheminements extérieurs	1. Cheminements extérieurs
Installation d'une signalisation adaptée des bâtiments et de ses entrées	Signalisation adaptée des bâtiments et de ses entrées
Installation de repères continus, tactiles et visuellement contrastés pour le guidage sur le cheminement accessible	Repères continus, tactiles et visuellement contrastés pour le guidage sur le cheminement accessible
Mise en place de bande de guidage	Bande de guidage
Aménagements des éléments suspendus au-dessus du cheminement, hauteur du passage libre $\geq 2,20$ m (protection et détection)	Éléments suspendus au-dessus du cheminement, hauteur du passage libre $\geq 2,20$ m (protection et détection)
Dimensionner le mobilier, borne et poteau	Mobilier, borne et poteau dimensionnés
Pose de vitrophanie sur les parois vitrées situées sur le cheminement	Vitrophanie sur les parois vitrées situées sur le cheminement
Installation d'un dispositif d'éveil à la vigilance pour l'escalier	Dispositif d'éveil à la vigilance pour l'escalier
Aménagement nez de marches pour l'escalier	Nez de marches aménagés pour l'escalier
Installation d'une main courante pour l'escalier	Main courante pour l'escalier
Mise en place d'un dispositif d'éclairage : 20 lux minimum	Dispositif d'éclairage : 20 lux minimum
2. Stationnement automobile	2. Stationnement automobile
Mise en place de repérage des places adaptées depuis l'entrée du parc de stationnement	Repérage des places adaptées depuis l'entrée du parc de stationnement
Aménagement des places avec marquage au sol et repérage de chaque place adaptée,	Marquage au sol et repérage de chaque place adaptée
Mise en place d'une signalisation verticale	Signalisation verticale
Installation d'un appareil d'interphonie	Appareil d'interphonie
Installation d'une boucle magnétique conforme à la norme NF EN 60118-4	Boucle magnétique conforme à la norme NF EN 60118-5
Installation d'un système permettant le retour visuel des informations principales fournies oralement	Retour visuel des informations principales fournies oralement
3. Accès à l'établissement ou l'installation	3. Accès à l'établissement ou l'installation
Installation d'une rampe amovible assortie d'un dispositif permettant de signaler sa présence au personnel	Rampe amovible assortie d'un dispositif permettant de signaler sa présence au personnel
Mise en place d'un repérage des entrées principales	Repérage des entrées principales
Installation de plaques mentionnant le numéro ou la dénomination du bâtiment, situées à proximité immédiate de la porte d'entrée	Plaques mentionnant le numéro ou la dénomination du bâtiment, situées à proximité immédiate de la porte d'entrée
Mise en place d'un repérage du dispositif d'accès repérable par un contraste visuel ou une signalétique	Repérage du dispositif d'accès repérable par un contraste visuel ou une signalétique
Installation d'un dispositif de communication entre le public et le personnel	Dispositif de communication entre le public et le personnel
Mise en place d'un contraste visuel et tactile du bouton de déverrouillage de la porte	Dispositif de contraste visuel et tactile du bouton de déverrouillage de la porte
Mise en place d'éléments d'information pour l'orientation dans le bâtiment conformes	Éléments d'information pour l'orientation dans le bâtiment conformes
Installation d'un appareil d'interphonie	Appareil d'interphonie
Installation d'une boucle magnétique conforme à la norme NF EN 60118-4	Boucle magnétique conforme à la norme NF EN 60118-5
Mise en place d'un retour visuel des informations principales fournies oralement	Retour visuel des informations principales fournies oralement
4. Accueil du public	4. Accueil du public
Mise en place d'un signallement de manière adaptée du point d'accueil accessible prioritairement ouvert	
Mise en place de mobiliers permettant les usages de lire, écrire ou utiliser un clavier : Hauteur, Vide en partie inférieure, profondeur	Mobiliers permettant les usages de lire, écrire ou utiliser un clavier : Hauteur, Vide en partie inférieure, profondeur
Installation d'une boucle magnétique signalée par un pictogramme	Boucle magnétique signalée par un pictogramme
Mise en place d'un système d'information sonore du point d'accueil est transmise par des moyens adaptés ou est doublée par une information visuelle	Système d'information sonore du point d'accueil est transmise par des moyens adaptés ou est doublée par une information visuelle
Mise en place d'un éclairage renforcé pour les espaces ou équipements destinés à la communication	Eclairage renforcé pour les espaces ou équipements destinés à la communication
5. Circulations intérieures horizontales	5. Circulations intérieures horizontales
Aménagement des éléments suspendus au-dessus du cheminement, hauteur du passage libre $\geq 2,20$ m	Éléments suspendus au-dessus du cheminement, hauteur du passage libre $\geq 2,20$ m
Aménagement des éléments implantés sur le cheminement, repérage par un contraste visuel et un rappel tactile au sol ou un prolongement au sol	Éléments implantés sur le cheminement, repérage par un contraste visuel et un rappel tactile au sol ou un prolongement au sol
Dimensionner le mobilier, borne et poteau pour respecter l'abaque dimensionnel	Mobilier, borne et poteau dimensionnés pour respecter l'abaque dimensionnel
Mise en place de protection des espaces situés sous 2,20 m de hauteur sous les escaliers	Protection des espaces situés sous 2,20 m de hauteur sous les escaliers
Mise en place d'un repérage des parois vitrées situées sur le cheminement ou en bordure immédiate	Repérage des parois vitrées situées sur le cheminement ou en bordure immédiate
Mise en place d'un dispositif d'éveil à la vigilance en haut des escaliers et sur chaque palier intermédiaire	Dispositif d'éveil à la vigilance en haut des escaliers et sur chaque palier intermédiaire
Aménagements des contremarches de la première marche et la dernière marche, hauteur et contraste	
Aménagements de nez de marches contrasté et non glissant	
Mise en place d'une main courante continue, rigide et facilement préhensible et Différenciée de la paroi par un contraste ou un éclairage	
6. Circulations intérieures verticales	6. Circulations intérieures verticales
Mise en place d'un repérage adapté pour escalier ou équipement mobile non visible depuis l'entrée principale du bâtiment, une signalisation adaptée doit le repérer	Repérage adapté pour escalier ou équipement mobile non visible depuis l'entrée principale du bâtiment, une signalisation adaptée doit le repérer
Mise en place d'une signalétique en relief et visuellement contrastée située à proximité de l'ascenseur à chaque palier et à une hauteur permettant sa détection au toucher, précisant la dénomination ou le numéro de chaque étage desservi	Signalétique en relief et visuellement contrastée située à proximité de l'ascenseur à chaque palier et à une hauteur permettant sa détection au toucher, précisant la dénomination ou le numéro de chaque étage desservi
Aménagements des nez de marches, contrastés et non glissants	
Mise en place d'une main courante, continue, rigide et facilement préhensible, hauteur et Différenciée de la paroi par un contraste ou un éclairage	Main courante, continue, rigide et facilement préhensible, hauteur et Différenciée de la paroi par un contraste ou un éclairage
7. Tapis roulants, escaliers et plans inclinés mécaniques	7. Tapis roulants, escaliers et plans inclinés mécaniques
Mise en place d'une signalisation adaptée pour choisir entre l'équipement mobile et un autre cheminement accessible	Signalisation adaptée pour choisir entre l'équipement mobile et un autre cheminement accessible
Installation de mains courantes situées de part et d'autre de l'équipement accompagnant le déplacement	Mains courantes situées de part et d'autre de l'équipement accompagnant le déplacement
8. Revêtements des sols, murs et plafonds	8. Revêtements des sols, murs et plafonds
Mise en place de tapis fixes posés ou encastrés	Tapis fixes posés ou encastrés
9. Portes, portiques et sas	9. Portes, portiques et sas
Mise en place d'un système de contraste visuel par rapport à l'environnement pour les portes ou leur encadrement et leur poignée	Système de contraste visuel par rapport à l'environnement pour les portes ou leur encadrement et leur poignée
Mise en place pour les portes vitrées d'un contraste visuel par rapport à l'environnement visible de part et d'autre de la porte que la porte soit ouverte ou fermée	Pour les portes vitrées d'un contraste visuel par rapport à l'environnement visible de part et d'autre de la porte que la porte soit ouverte ou fermée
10. Locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande	10. Locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande
Mise en place d'un repérage des équipements, mobiliers et dispositifs de commandes, de service et d'information	Repérage des équipements, mobiliers et dispositifs de commandes, de service et d'information
Mise en place d'un système de contraste visuel ou tactile pour les dispositifs de commande	Système de contraste visuel ou tactile pour les dispositifs de commande

Mise en place d'un système de commande manuelle et lorsque l'équipement nécessite de voir, lire, entendre et parler : Hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m, à plus de 40 cm d'un angle rentrant de paroi ou de tout autre obstacle	Système de commande manuelle et lorsque l'équipement nécessite de voir, lire, entendre et parler : Hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m, à plus de 40 cm d'un angle rentrant de paroi ou de tout autre obstacle
Aménagement de l'équipement permettant de lire un document, écrire ou utiliser un clavier, hauteur, vide en partie arrière et profondeur	Aménagement de l'équipement permettant de lire un document, écrire ou utiliser un clavier, hauteur, vide en partie arrière et profondeur
Installation d'une boucle à induction magnétique et repérée par un pictogramme	Boucle à induction magnétique et repérée par un pictogramme
Mise en place d'éléments de signalisation et d'information conformes, visible, lisibilité, compréhension (icônes et pictogrammes, codes couleurs)	Éléments de signalisation et d'information conformes, visible, lisibilité, compréhension (icônes et pictogrammes, codes couleurs)
Mise en place d'un système d'information sonore doublée par une information visuelle si un ou plusieurs points d'affichage instantané	Système d'information sonore doublée par une information visuelle si un ou plusieurs points d'affichage instantané
11. Sanitaires	11. Sanitaires
Aider à la localisation du cabinet d'aisances adapté	
Mise en place d'un repérage par une signalétique avec pictogrammes indiquant son utilisation par tous (H, F, valide ou non)	Repérage par une signalétique avec pictogrammes indiquant son utilisation par tous (H, F, valide ou non)
Installation d'un dispositif permettant de refermer la porte derrière soi	Dispositif permettant de refermer la porte derrière soi
Installation d'un lave mains avec plan supérieur ≤ 0,85 m, Barre d'appui latérale à la cuvette	Lave mains avec plan supérieur ≤ 0,85 m, Barre d'appui latérale à la cuvette
Installation d'un lavabo accessible	Lavabo accessible
Mise en place de divers accessoires (miroirs, distributeur de savon, sèche mains, patères)	Accessoires divers (miroirs, distributeur de savon, sèche mains, patères)
12. Sorties pour un usage normal du bâtiment	12. Sorties pour un usage normal du bâtiment
Mise en place d'un repérage en tout point du bâtiment où le public est admis soit directement soit par l'intermédiaire d'une signalétique adaptée	Repérage en tout point du bâtiment où le public est admis soit directement soit par l'intermédiaire d'une signalétique adaptée
Mise en place d'une signalétique adaptée ne présente pas de risque de confusion avec le repérage des issues de secours	Signalétique adaptée ne présente pas de risque de confusion avec le repérage des issues de secours
13. Eclairage	13. Eclairage
Mise en place d'un système d'éclairage pour les dispositifs d'accès, pour les informations fournies par la signalétique	Système d'éclairage pour les dispositifs d'accès, pour les informations fournies par la signalétique
14. Etablissements comportant des locaux d'hébergement	14. Etablissements comportant des locaux d'hébergement
Installation de plaques mentionnant le numéro ou dénomination de la chambre en relief sur la porte, avec une taille suffisante et un contraste visuel par rapport à son environnement et positionné dans le champ de vision du client	Plaques mentionnant le numéro ou dénomination de la chambre en relief sur la porte, avec une taille suffisante et un contraste visuel par rapport à son environnement et positionné dans le champ de vision du client
Aménagements des équipements en hauteur (ex: écran de télévision, etc.) installés en dehors du cheminement ou à une hauteur > 2,20 m	
Installation d'un cabinet d'aisances intégré dans la chambre ou au moins un des cabinets à usage collectif situés à l'étage comportant une barre d'appui	Installation d'un cabinet d'aisances intégré dans la chambre ou au moins un des cabinets à usage collectif situés à l'étage comportant une barre d'appui
15. Cabines et espaces à usage individuel	15. Cabines et espaces à usage individuel
Installation de cabine ou espace à usage individuel adaptés situés au même emplacement que les autres si ceux-ci sont regroupés	Installation de cabine ou espace à usage individuel adaptés situés au même emplacement que les autres si ceux-ci sont regroupés
Installation d'au moins une cabine ou espace adapté séparé pour chaque sexe si séparés par sexe	Installation d'au moins une cabine ou espace adapté séparé pour chaque sexe si séparés par sexe
Installation d'une cabine ou espace adapté comportant ,en dehors du débattement de porte, un équipement permettant de s'asseoir, un équipement permettant d'avoir un appui en position debout	Installation d'une cabine ou espace adapté comportant ,en dehors du débattement de porte, un équipement permettant de s'asseoir, un équipement permettant d'avoir un appui en position debout
Installation d'un dispositif permettant de refermer la porte derrière soi	Dispositif permettant de refermer la porte derrière soi
Mise en place de divers accessoires (patères, robinetterie, sèche-cheveux, miroirs, verrou, etc.) accessibles en position "assis"	Accessoires divers (patères, robinetterie, sèche-cheveux, miroirs, verrou, etc.) accessibles en position "assis"
16. Caisses de paiement et dispositifs ou équipements disposés en batterie ou en série	16. Caisses de paiement et dispositifs ou équipements disposés en batterie ou en série
Aménager les caisses ou équipements de façon uniforme	
Afficher le prix à payer directement lisible par l'utilisateur	Afficher le prix à payer directement lisible par l'utilisateur
Aménagement des caisses ou équipements conçus pour permettre l'usage par une personne en fauteuil roulant	Aménagement des caisses ou équipements conçus pour permettre l'usage par une personne en fauteuil roulant
17. Sous-titrage en français pour les téléviseurs si ces derniers ont la fonctionnalité	17. Sous-titrage en français pour les téléviseurs si ces derniers ont la fonctionnalité
Mise en place de l'activation du sous-titrage sur les téléviseurs situés dans les lieux publics collectifs	Mise en place de l'activation du sous-titrage sur les téléviseurs situés dans les lieux publics collectifs